



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Montpellier, le 8 juin 2017

Le DAFPEN

À

Mesdames et messieurs  
Les professeurs

S/c de mesdames et messieurs  
Les chefs d'établissement

**Division académique  
à la formation des  
personnels de  
l'éducation nationale  
(DAFPEN)**

533 avenue de l'abbé  
Paul Parguel  
34090 Montpellier

Affaire suivie par  
Thierry DORDAN  
DAFPEN  
Téléphone  
04 67 91 50 11  
Télécopie  
04 67 91 49 53  
courriel  
ce.recdafpen  
@ac-montpellier.fr

Rectorat  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

**Objet** : réunion d'information relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) et certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maîtres formateurs (CAFIPEMF)

**Références** : Arrêté du 20-07-2015  
Cirulaire du 21-07-2015, n°2015-109 et n°2015-110

Afin de vous présenter le calendrier et les modalités de passage des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique et d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateurs, je vous invite à participer à une réunion d'information:

**Le mercredi 28 juin 2017  
De 14h00 à 16h00**

Dans l'un des sites départementaux suivants :

- pour l'Hérault : ESPE-FDE, 2, Place Marcel Godechot à Montpellier
- pour l'Aude : ESPE-FDE, 122 avenue du Général Leclerc à Carcassonne
- pour le Gard : ESPE-FDE, 62, rue Vincent Faïta à Nîmes
- pour la Lozère : CANOPE, 12 avenue du Père Coudrin à Mende
- pour les Pyrénées Orientales : ESPE-FDE, 3, avenue Alfred Sauvy à Perpignan

Cette réunion sera également l'occasion d'aborder avec vous le plan d'accompagnement et de formation mis en place par l'académie de Montpellier en lien avec l'ESPE et de répondre à toutes les questions que vous vous posez au sujet de cette certification.

Thierry DORDAN